

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2025-2026
Le 9 décembre 2025, 19h
École secondaire Vanier - local 040

Réunion n° 2

PROCÈS VERBAL

Rencontre du 9 décembre 2025
À 19h00 à l'école secondaire Vanier

Sont absents :

Batista Matefa (Représentant des élèves)
Myriam Bédard (Parent)

Sont présents :

Nadia Fortier (Parent)
Marie-Paule Fortin (Secrétariat)
Marie Claude Janelle (Directrice)
Sophie Duquette (Enseignante)
Jacques Gingras (Surveillant-éducateur)
Mahamadou Sissoko (Parent)
Isabelle Pouliot-Audet (Enseignante)
Isabelle Dufour (Parent)
Geneviève Robidoux (TES)
Giovanny Rivière (Représentant des élèves)
Mireille Laroche (Parent)
Manon Grandchamp (Parent)
Béatrice Turcotte-Ouellet (Représentante DAM)

25.02.01 Mot de bienvenue, présentation des membres et vérification du quorum

Monsieur Mahamadou Sissoko ouvre la séance à 19h05

25.02.02 Questions du public

Aucune question du public.

25.02.03 Lecture et acceptation de l'ordre du jour

Madame Marie Claude Janelle demande l'ajout du point bal dans la section consultation, décision et du point bal des finissant dans

Madame Nadia Fortier propose.

Madame Sophie Duquette accepte.

Adopté à l'unanimité

25.02.04 Lecture et acceptation du procès-verbal du C.É. du 21 octobre 2025

Monsieur Jacques Gingras propose

Madame Nadia Fortier appuie.

Adopté à l'unanimité

25.02.05 Fête de Noël

Madame Marie Claude Janelle explique que la journée aurait lieu le 19 décembre prochain et terminerait à 14h. Le choix de cette journée permet de programmer une reprise d'examen entre 8h et 11h. La fête commencerait à 10h, donc les élèves en reprise pourront se joindre. Le dîner aura lieu à partir de 11h30. Le parlement étudiant a choisi un menu : salade, sandwich, dessert, préparé par les élèves de la FPT. Une chorale sera aussi présente durant le dîner. Les élèves pourront choisir de manger en classe ou à la cafétéria. Un deuxième plateau d'activité sera offert en après-midi.

Madame Nadia Fortier demande si la présence des élèves est obligatoire. Madame Marie Claude Janelle explique qu'il s'agit d'une journée au calendrier scolaire, donc la présence des élèves est obligatoire.

Monsieur Mahamadou Sissoko demande les coûts sauvés par les sandwichs à la place de la pizza. Madame Marie Claude Janelle explique que les pizzas et le poulet reviennent à environ 5 000 \$, alors que les sandwichs peuvent être mis dans l'aide alimentaire.

Madame Béatrice Turcotte-Ouellet souligne que la compagnie Salvatore offre parfois des pizzas gratuites. Elle se propose pour chercher l'information pour la prochaine fois.

Madame Sophie Duquette propose

Monsieur Jacques Gingras appuie.

Adopté à l'unanimité

25.02.06 Sorties éducatives

Madame Marie Claude Janelle présente les sorties éducatives.

Madame Sophie Duquette propose.

Monsieur Jacques Gingras appuie.

Adopté à l'unanimité

25.02.07 Utilisation du budget du CÉ

Le budget de cette année est de 904 \$. Madame Marie Claude Janelle demande comment nous souhaitons dépenser les frais. Elle rappelle qu'il est possible de payer des frais de gardiennage ou de transport. Les années précédentes, le CÉ offrait des bourses pour le Vanier d'Or et un souper à la fin de l'année scolaire.

Madame Nadia Fortier souligne que c'était une belle façon de dépenser les frais.

Madame Nadia Fortier propose que 750 \$ soit donné en bourses de persévérance au Vanier d'or et que le reste de l'argent serve au CÉ incluant le souper de fin d'année.

Monsieur Jacques Gingras appuie.

Adopté à l'unanimité.

25.02.08 Ajustement au code de vie :

1. Utilisation des appareils numériques

Madame Marie Claude Janelle explique qu'il y a une faille dans notre code de vie. Notre surveillant permettait donc le cellulaire à la sortie d'école, ce qui amenait des interventions contradictoires et donc des incohérences dans nos interventions. Une proposition de libellé a été faite en Assemblée générale et retravaillée par la suite. La proposition va comme suit :

Les appareils électroniques personnels doivent être non visibles et éteints en tout temps entre 7 h 45 et 15 h 30. De plus, ils doivent être rangés dans le casier pendant les heures de cours.

Madame Manon Grandchamp demande si cela touche également le terrain extérieur de l'école. Madame Marie Claude Janelle nomme que oui. Madame Nadia Fortier souligne que ça fonctionne bien. Madame Marie Claude Janelle nomme que oui et qu'elle sent un bon support des parents. Elle ne se sent pas débordée par la remise des cellulaires en fin de journée. Il s'agit de nouvelles habitudes que les élèves doivent développer.

Monsieur Jacques Gingras demande si les élèves peuvent utiliser leur cellulaire dans le corridor au deuxième étage après la cloche de 15h30. Madame Marie Claude Janelle dit que oui.

Monsieur Jacques Gingras propose.

Madame Nadia Fortier appuie.

Madame Marie Claude Janelle demande le vote.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

2. Vouvoiement

Madame Marie Claude Janelle explique que le gouvernement demande aux écoles d'imposer le vouvoiement à tous les adultes. La proposition va comme suit :

Les élèves doivent s'adresser aux adultes et au personnel scolaire en recourant aux termes « monsieur » ou « madame » et en utilisant le vouvoiement.

Madame Béatrice Turcotte-Ouellet demande la différence avec actuellement puisque le vouvoiement est déjà une habitude dans notre école. Madame Marie Claude Janelle explique que nous devons maintenant sanctionner. Notre sanction sera surtout au niveau de la modélisation.

Monsieur Jacques Gingras propose.

Madame Nadia Fortier appuie.

Madame Marie Claude Janelle demande le vote.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

25.02.09 Critères de sélection de la direction d'école

Madame Marie Claude Janelle explique que la direction générale demande à ce que l'on regarde les critères de sélection pour la direction d'école à chaque année. Un grand travail a été fait il y a deux ans, et l'année dernière le texte a été légèrement modifié.

Madame Sophie Duquette fait la lecture du texte de l'année 2024-2025.

Monsieur Mahamadou Sissoko propose d'enlever le terme « petit » et de remplacer par « école de quartier comme Vanier ».

Madame Sophie Duquette propose de retirer la phrase : "En effet, il est souhaité que la personne occupant le poste de direction de l'établissement n'ait pas de préjugés culturels par exemple"

Madame Sophie Duquette propose de remplacer le mot « maintenir » pour « maintien ».

Monsieur Jacques Gingras propose la lettre avec les modifications demandées.

Madame Geneviève Robidoux appuie.

Adopté à l'unanimité

25.02.10 Rencontre de parents

Madame Marie Claude Janelle demande l'opinion des membres du CÉ sur la rencontre de parents. L'année dernière, les parents ont demandé de rassembler les enseignants et enseignantes pour éviter les files. Étant donné le nombre d'enseignants et enseignantes, ceux-ci et celles-ci étaient séparé.e.s en deux salles. Cette année, les enseignants et enseignantes ont tous et toutes été réuni.e.s dans le grand gymnase, excepté quelques exceptions à la demande de certains membres du personnel enseignant, surtout par souci de confidentialité.

Madame Mireille Laroche mentionne que la formule a bien été appréciée, incluant la liste des enseignants et enseignantes, ainsi que les noms surlignés pour les demandes de rendez-vous. Madame Grandchamp indique avoir apprécié en raison d'avoir deux écoles à visiter.

Madame Isabelle Dufour indique ne pas avoir eu de papier. Elle a apprécié la formule.

Monsieur Jacques Gingras nomme que les commentaires étaient positifs.

Madame Nadia Fortier indique que c'était plus long dans les classes. Madame Marie Claude Janelle souligne que l'environnement de la classe faisant qu'on oubliait la file. L'idée d'une minuterie de 5 minutes pourrait être utile afin d'avoir conscience du temps. Si la rencontre nécessite plus de temps, il est possible de demander de rencontrer l'enseignant ou l'enseignantes à un autre moment. Le temps d'attente ne fait pas en sorte de remettre en question l'utilité de la classe, seulement que ça soit bien encadré. Madame Nadia Fortier mentionne que lorsqu'il y avait deux files, c'était mélangeant de savoir quelle file était pour qui.

25.02.11 Financement du bal

Charles, le technicien en loisirs, a réussi à avoir trois fins de semaine d'emballage : 3 avril, 10 avril et 17 avril au Super C.

Madame Sophie Duquette souligne que c'est tard. Madame Marie Claude Janelle nomme que c'est souvent tard, que certains élèves ont déjà commencé à faire du financement et qu'il s'agit d'un financement assuré.

Madame Marie Claude Janelle souligne vouloir jumeler cela avec l'album des finissants et finissantes. Un premier dépôt serait demandé cette semaine de 40 \$ qui serait un engagement de l'élève pour son album.

Le bal aurait lieu le 25 juin, l'équipe école étant au travail jusqu'au 29 juin, les adultes seraient présents.

Madame Béatrice Turcotte-Ouellet rappelle que la première fin de semaine d'avril est pendant Pâques, ce qui pourrait avoir un impact sur la participation. Une demande sera faite pour que la coordonnatrice de DAM vienne.

Madame Isabelle Pouliot-Audet propose
Monsieur Giovanni Rivière appuie.

Adopté à l'unanimité

25.02.12 Bal des finissants

Madame Marie Claude Janelle explique que des parents ont offert une commandite de 1000 \$ pour le bal des finissants et finissantes afin que le bal ait lieu au Château Frontenac. Le coût le plus élevé peut être : 250 à 300 \$. Les autres années, le bal revenait à 140 \$, mais l'école payait une partie.

25.02.13 Horaire d'examens

Madame Marie Claude Janelle explique qu'un avis est descendu au niveau du respect du calendrier d'école par rapport aux semaines d'examen. Nos élèves de la première et de la deuxième secondaire n'ont qu'une seule journée d'examen. Nos élèves de la troisième secondaire ont deux journées d'examen avec une récupération l'après-midi pour préparer l'examen du lendemain.

Pour les élèves de la quatrième secondaire, nous sommes en préparation des examens du ministère (examen minuté de longue durée). Ils ont donc des examens ou des rendez-vous durant toute la semaine. Des récupérations sont aussi prévues à l'horaire pour aider à la préparation des examens.

Pour les élèves de la cinquième secondaire, nous avons aussi des examens longs repartis sur toute la semaine.

Madame Grandchamp demande la différence entre les examens réguliers et les examens longs qui préparent aux examens du ministère. Madame Marie Claude Janelle explique que la durée de l'examen doit dépasser les 75 minutes de cours. Elle souligne également qu'il s'agit d'une semaine qui peut être assez anxiogène, c'est pourquoi nos élèves de la première et de la deuxième secondaire sont épargnés.

24.02.14 Politique alimentaire locale

Madame Marie Claude Janelle explique qu'il a été constaté que les élèves mangent beaucoup de nourriture considérée comme non saine (*malbouffe*). Un questionnaire a été soumis à l'équipe enseignante afin d'établir une politique alimentaire. Le comité aimerait aussi entendre l'opinion du C.É. afin de mettre en place une nouvelle politique alimentaire dès le 6 janvier.

La politique serait une base et l'enseignant ou l'enseignante pourrait décider de refuser un élément de plus. Le comité s'est basé sur les recommandations de Santé Canada, par exemple, le café et le thé dépassent les recommandations au niveau de la caféine.

Les membres du CE apprécient. Monsieur Giovanni Rivière est en accord avec la proposition.

24.02.15 Motivaction Jeunesse

Madame Marie Claude Janelle explique que les coupures touchent les organismes communautaires dont Motivaction Jeunesse qui œuvre auprès de nous depuis environ 20 ans. Malheureusement, la ressource à Vanier doit être retirée.

Madame Marie Claude Janelle indique comprendre la décision, mais souhaite remettre en question la manière dont il a été décidé de couper notre école étant donné la mission de l'organisme, d'autant plus que d'autres écoles conservent leur ressource de Motivaction. Plusieurs services seront coupés : le petit gymnase le midi, les pauses actives. La tâche d'un enseignant a été modifiée pour avoir deux midis de petit gymnase, mais une autre activité a dû être coupée. D'autres financements pourraient arriver en février, mais ne garantit pas que Motivaction va revenir dans notre milieu.

Madame Marie Claude Janelle propose d'accompagner le parlement étudiant pour recueillir des témoignages pour dénoncer la coupure. Les parents pourront aussi en envoyer. Il est proposé que le conseil d'établissement écrive une lettre.

Madame Isabelle Dufour propose que le CÉ écrive une lettre pour Motivaction Jeunesse. Madame Marie Claude Janelle souligne que la lettre devrait être déposée au début du mois de janvier et qu'elle s'adresse aux politiques concernées. Madame Marie Claude Janelle propose d'envoyer un résumé de ce que Motivaction avait comme activité et impact dans l'école.

25.02.16 Mot de la représentante au comité de parents

C'est en cours de transfert, probablement vers Madame Myriam Bédard.

Madame Isabelle Dufour souligne l'importance d'avoir une personne sur le poste, afin de disposer des informations nécessaires.

25.02.17 Mot des membres de la communauté

Madame Béatrice Turcotte-Ouellet souligne une amélioration depuis l'année dernière, il y a maintenant sept équipes qui soutiennent 84 jeunes. Les parents sont très présents lors de la rencontre des bulletins. Il s'agit de la première année avec une infolettre afin que les parents puissent être plus au courant du fonctionnement de DAM. Le portail permet aussi un meilleur suivi des récupérations, et des feuilles de route sont mises en place pour les comportements. Une activité de récompense a également été remise à un élève par équipe pour souligner le premier bulletin (le choix ne se basait pas uniquement sur les notes). Un soutien psychosocial est offert, les membres du personnel se réfèrent à la représentante, et une belle collaboration est en place.

Une nouvelle feuille va être offerte en janvier pour les élèves d'accueil et de la FPT pour que ce soit plus concret pour eux.

Au niveau des fonds, DAM va chercher une grande diversité de sources de revenus pour pallier les coupures budgétaires.

25.02.18 Mot de l'équipe école

Madame Marie-Paule Fortin souligne la solidarité et l'engagement des différents intervenants et intervenantes pour dénoncer les coupures budgétaires.

25.02.19 Mot des représentants des élèves

Monsieur Giovanni Rivière remercie l'accueil du CÉ et excuse l'absence de Batista.

25.02.20 Mot de la présidence

Monsieur Mahamadou remercie le travail de tous et de toutes.

25.02.21 Mot de la direction

Madame Marie Claude Janelle remercie l'engagement du CÉ pour dénoncer les coupures. Elle souligne l'engagement de l'équipe-école pour aider à minimiser l'impact des coupures.

Madame Nadia Fortier remercie la transparence de Madame Marie Claude Janelle sur les coupures et donne la possibilité aux parents d'agir.

25.02.22 Fermeture de la rencontre

Monsieur Jacques Gingras propose la levée de l'assemblée.

Madame Geneviève Robidoux appuie.

L'assemblée est levée à 20 h 59.